

L'Agenda 21 local: Pour un projet de territoire mobilisateur, intégré et viable

Par Christiane Gagnon

Ph.D. en aménagement, professeure UQAC

Responsable de l'axe DD du CRDT

christiane_gagnon@uqac.ca

CONGRES UMQ

Québec, 27 avril 2006



centre de recherche sur le
développement **territorial**

UQAC – UQAR – UQAT – UQO



Plan de présentation

1. Qu'est-ce qu'un Agenda (A) 21 local?
2. Où en sommes-nous?
3. Pourquoi une Ville se dote d'un A21L?
4. Quelle est la valeur ajoutée d'un A21L?
5. Le rôle des élus
6. Le projet pilote québécois des villes de St-Félicien et Sorel-Tracy
7. Les défis de mise en oeuvre



centre de recherche sur le
développement **territorial**

UQAC – UQAR – UQAT – UQO



1. Qu'est- ce qu'un Agenda 21 local?

- Agenda 21 = programme de DD du XXI^e du Sommet de la terre à Rio, 1992
- Collectivités territoriales conviées à se doter d'ici 1996 (Chap. 28)
- Agenda 21 **local** =
processus **multisectoriel, partenarial, participatif**
initié par la Ville ou par un organisme du milieu
destiné à atteindre localement les buts de l'A21
au moyen: état des lieux, consultation, plan d'action
à long terme et suivi élaboré par communauté
sur la base des **enjeux** locaux et prioritaires de DD



centre de recherche sur le
développement **territorial**
UQAC – UQAR – UQAT – UQO



1. Qu'est- ce qu'un A21L?

- Les éléments clés sont :
 - > participation de l'ensemble de la communauté
 - > évaluation de l'état des lieux
 - > cibles à déterminer pour réaliser des objectifs spécifiques (plan d'action)
 - > suivi
- Projet mobilisateur de territoire (acteurs, citoyens) et opérationnel (plan d'action/priorités/orientations) pour guider les décisions court/moyen/ long terme



2. Où en sommes-nous?

- 2006 : **Québec**, initiatives en cours: Estran (4), Lavaltrie, Baie Saint-Paul, Asbestos, Matawinie dont 2 projet-pilote: Sorel-Tracy, Saint-Félicien
- 2004: Canada, Hamilton-Wenworth se veut exemplaire. Programme collectivités viables (FCM)
- + 6 500 dans le monde, dont la majorité en Europe
- 2002: À Johannesburg, les élus locaux plaident en faveur des A21L pour tous d'ici 2012
- 1994 : Au Danemark = signature de la Charte d'Aalborg par 80 villes européennes



centre de recherche sur le
développement **territorial**

UQAC – UQAR – UQAT – UQO



2. Exemples de projets/initiatives

Graz, Autriche A21



Programme Écocity-Local A21 définit des objectifs environnementaux et contient 3 projets visant réduction pollution et consommation énergies fossiles

Dunkerque, France



Schéma d'environnement industriel pour planifier économie selon environnement et consultation

**Hamilton-Wenworth,
Ont. Canada**



Depuis 1990 : Vision 2020. 110 projets Santé. Économie locale : 45 projets. Forums. 28 indicateurs QdV. Projets économie d'énergie

Whyalla, Australie



Construction de partenariats et projets favorisant un développement endogène basé sur la valorisation des ressources naturelles et des technologies propres



3. Pourquoi se doter d'un A21L?

- Faire face aux changements rapides: s'adapter adéquatement avec créativité/innovation et éviter erreurs coûteuses
- faire + avec -
- mettre à contribution les forces vives tout en favorisant + cohésion sociale + démocratie participative + citoyenneté responsable
- répondre aux besoins fondamentaux, attentes et aspirations
- se donner un **projet de territoire** fédérateur selon les capacités écologiques du territoire et des principes de DDV



centre de recherche sur le
développement **territorial**
UQAC – UQAR – UQAT – UQO



4. Quelle valeur ajoutée de A21L?

- Responsabilisation des acteurs pour milieu offrant + santé + sécurité + qualité de vie + viabilité
- + coopération entre acteurs autour d'une vision de territoire et un renforcement de l'appartenance
- augmentation de la confiance des citoyens vis-à-vis institutions et élus; + communication entre les citoyens et les élus
- mode de gestion moins réactif/pièce et + proactif + stratégique
- attraction des ménages et des entreprises soucieux de qualité de vie + DDV



centre de recherche sur le
développement **territorial**

UQAC – UQAR – UQAT – UQO



5. Le rôle des élus

- Assurer un leadership pour appuyer formellement une démarche d'A21L
- tenir compte, dans la prise de décision, des volontés exprimées à travers l'A21L
- encourager/soutenir avec ressources humaines et financières le comité A21L et le plan d'action
- à titre de premier citoyen, donner l'exemple en appliquant, à l'intérieur de l'organisation ville, des stratégies et des pratiques de DD



6. Les acteurs du projet pilote québécois St-Félicien et Sorel-Tracy

- Maires, conseillers, DG, cadres des Villes
- 2 **comités de parrainage** formé soit majoritairement de citoyens/leaders dans leur milieu ou de représentants d'organisations
- comité **d'accompagnement** et de coordination: CQDD, CREM, UQAM et UQAC, secrétaire
- Partenaires financiers: FAQDD, FSC, Villes



centre de recherche sur le
développement **territorial**
UQAC – UQAR – UQAT – UQO



6. Étapes de la démarche: Saint-Félicien

1. Engagement Ville et formation du C. parrainage (CP)
2. État des lieux et réappropriation des enjeux DD
3. Formation par équipe d'accompagnement sur DD au CP, communauté, Ville
4. Élaboration des priorités/projets/vision par consultation publique
5. Choix des actions prioritaires et élaboration du plan d'action par CP
5. Communication de A21L aux décideurs et à la communauté
6. Suivi et évaluation



État des lieux de **Saint-Félicien**



dans une perspective de
développement
durable et viable



centre de recherche sur le
développement **territorial**

UQAC – UQAR – UQAT – UQO



6. Enjeux initiaux de l'état des lieux

1. Redresser la croissance démographique
(évolution population, niveau de scolarité, densité population rural/urbain...)
2. Cohabitation des usages du territoire
(étalement urbain, reconversion des résidences,...)
3. Transport urbain viable
(sécurité routière, utilisation voiture, modes de transports alternatifs, ...)
4. Gestion environnementale intégrée
(qualité des eaux de surfaces, consommation hydroélectrique, ...)
5. Économie locale
(chômage, disparité des revenus, diversification du marché de l'emploi, ...)
6. Gouvernance et citoyenneté
(représentation politique selon les sexes, participation aux élections, ...)
7. Équité et cohésion sociale
(partage de l'emploi, vie communautaire, ...)
8. Qualité de vie
(accessibilité à la propriété, revitalisation du CV, santé publique,...)



7. Les défis de mise en œuvre

1. Arrimage du plan d'action de l'A21L avec autres initiatives dont celle des localités plus sûres
2. Arrimage avec politiques locales actuelles et à venir et réglementation d'urbanisme: la planification environnementale intégrée à la planification urbaine
3. Acceptation d'un mode de gouvernance + citoyenne
4. Intégration d'une approche globale de gestion
5. Renforcement des capacités des élus et de leur administration
6. Appuis et incitatifs des gouvernements, sociétés et entreprises
7. Solidarité et responsabilisation (changement climatique)



Les partenaires



Équipes impliquées

- Villes de Sorel-Tracy et de St-Félicien
- CRE-Montérégie
- Centre Québécois de Développement Durable (CQDD)
- Comités de parrainage de Sorel-Tracy et de St-Félicien
- GEIGER (UQAM) et CRDT (UQAC)



centre de recherche sur le
développement **territorial**

UQAC – UQAR – UQAT – UQO



MERCI!

Sites utiles:
Argumentaire en faveur des A21L
au Québec

<http://www.uqac.ca/msiaa/articlesCG/R-05>

Ville de Saint-Félicien

<http://www.ville.stfelicien.qc.ca/site/pageA21.htm>

Ville de Sorel-Tracy

www.ville.sorel.qc.ca



Centre de recherche sur le développement **territorial**
(CRDT)

UQAC-UQAR-UQAT-UQO

300, allée des Ursulines

Rimouski, Québec, Canada

G5L 3A1 www.uqar.qc.ca/crdt



centre de recherche sur le
développement **territorial**

UQAC – UQAR – UQAT – UQO

